

TEDIMAGE38

INFOLETTRE 03/2024

Spéciale "espace adhérents"

Evolution de l'espace adhérents et sympathisants

Bonjour à tous,

Une fois n'est pas coutume, voici une deuxième infolettre très peu de temps après la précédente. Celle-ci a pour but de vous apporter des informations sur les modifications de l'espace adhérents et sympathisants.

Comme vous pourrez le remarquer, cet espace n'est pas sur notre site internet mais sur le site de Yapla (gestion des adhérents et de la comptabilité).

Bonne lecture.

Jean-Marie Macherel / trésorier-webmaster de TEDIMAGE38

(Juin 2024)

Sommaire :

1. A quoi sert l'espace adhérents & sympathisants.
2. Comment accéder à votre espace adhérent ?
3. Renouvellement de votre adhésion.
4. Comment faire un don.

1. A quoi sert l'espace adhérents & sympathisants

Cet espace est principalement dédié à 3 actions principales :

- Gérer votre profil (mise à jour de vos adresses, téléphone, renouvellement de votre adhésion, ...) et faire un don à l'association.
- S'inscrire en tant que nouvel adhérent.
- Faire un don à Tedimage38, pour les non-adhérents

Dans la gestion du profil, vous pouvez :

- Mettre à jour les informations vous concernant (adresse, téléphone, ...)
- Renouveler votre adhésion
- Modifier votre mot de passe
- Voir le statut de votre adhésion actuelle et vos adhésions passées
- Voir vos transactions
- Faire un don à l'association

2. Comment accéder à votre espace adhérent ?

- Depuis le site de Tedimage38 (<https://www.tedimage38.org>)
- Cliquer sur "Espace Adhérents & Sympathisants" dans la barre bleue en haut de la page ou sur le bouton "Espace Adhérents et Sympathisants" présent dans la page d'accueil du site.

3. Renouvellement de votre adhésion

- Ce renouvellement est à faire tous les ans à compter du 1^{er} novembre.
- Une nouveauté : vous trouverez 2 montants pour la cotisation :
 - La cotisation de base à 20€ (sauf changement voté en AG)
 - Une cotisation de soutien fixée par défaut à 60€ (il restera 20,40€ à votre charge après déduction fiscale). Si vous le souhaitez, ce montant peut être modifié à la hausse.
 - Dans les 2 cas, vous pourrez déduire de vos impôts 66% du montant versé (*dans le respect et les limites du code des impôts*)

4. Comment faire un don ?

2 cas possibles :

- **Vous êtes adhérents à TEDIMAGE38 :**

Il est important de passer par l'espace membre (connexion avec un mot de passe). Cela permettra que votre don soit rattaché à votre compte et de recevoir un avoir fiscal incluant vos dons de l'année et le montant de votre cotisation.

- **Vous n'êtes encore adhérents à TEDIMAGE38 :**

Depuis la page d'accueil de l'ESPACE ADHERENTS ET SYMPATHISANTS, vous cliquez sur **DONS** dans la barre du menu du haut ou sur "**Faire un don**" en bleu dans la page d'accueil.

Si vous avez manqué une édition précédente de cette InfoLettre, vous pouvez la retrouver sur notre site internet via ce lien : <https://www.tedimage38.org/les-infolettres-de-tedimage38/>

[Se désabonner](#)

Site internet : www.tedimage38.org

Contact : contact@tedimage38.org

Adresse postale : TEDIMAGE38 chez JL Berger / 21 rue du foyer / 38120 Saint-Egrève

Tedimage38

Propulsé par **Yapla**